

Livret d'accueil

Service Portage de Repas À Domicile (PRAD)



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération Arlysère s'engage à répondre au mieux aux besoins des personnes de 60 ans et plus et des personnes majeures en situation de handicap.

Le service Portage de Repas À Domicile (PRAD) est porté par le Service de Maintien à Domicile, lui-même géré par le CIAS.

Le bureau est ouvert :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00.

Sauf mardi après-midi, mais l'accueil téléphonique est maintenu.

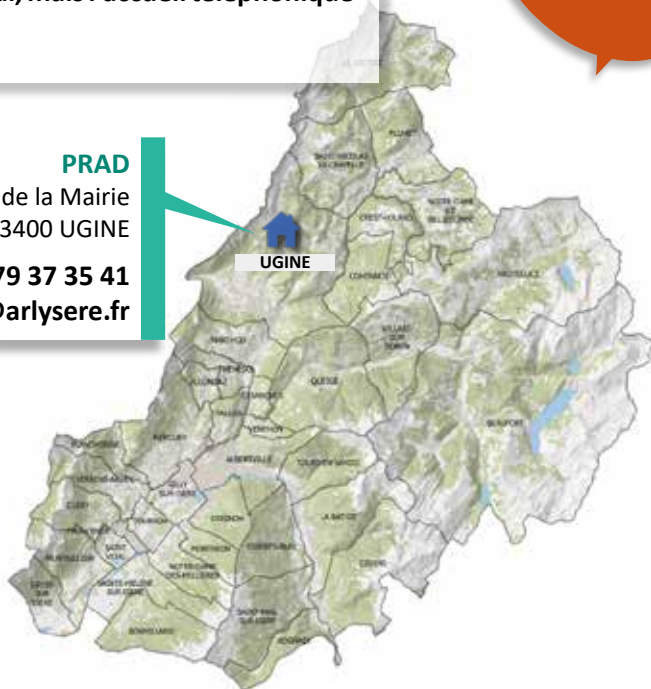
Où ?

PRAD

2 rue de la Mairie
73400 UGINE

Tél : 04 79 37 35 41

Mail : smad.ugine@arlysere.fr



Le Service Portage Repas à Domicile est situé dans les locaux de la mairie d'Ugine (au rez-de-chaussée). L'accueil du service est réalisé dans des locaux de plain pied, spacieux et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le service intervient sur les communes du territoire Arlysère pour le Portage des Repas à Domicile.

PRÉSENTATION DU SERVICE

C'est quoi ?

Le service de Portage de Repas À Domicile (en liaison froide, repas à réchauffer) **propose des repas équilibrés et préparés selon les normes d'hygiène en vigueur.** Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert ainsi que d'une soupe et d'un yaourt pour le soir. Le tout accompagné de pain.

L'inscription s'effectue au moins 96h avant la livraison du premier repas.

Il est possible de **choisir la fréquence des livraisons** (de 1 à 7 repas par semaine) et de bénéficier de repas équilibrés et adaptés aux normes alimentaires en cours.

Le service peut être ponctuel ou permanent.

Durant toute la période d'intervention du service chez un bénéficiaire, celui-ci pourra contacter le secrétariat (modification repas, renouvellement du contrat, annulation...).

La mise en place du service fait l'objet d'un contrat entre le bénéficiaire et le CIAS Arlysère.

La fin du contrat peut être interrompue (sous respect des clauses du contrat) à la demande du bénéficiaire (choix personnel, entrée en structure, autre...) ou à la demande du responsable du service.

Modalités de la prestation

Pour qui ?

Destinées aux **personnes de plus de 60 ans** et aux **personnes en situation de handicap de 80 % et plus** en incapacité d'accomplir seules les actes de la vie quotidienne.

Le bénéficiaire doit **être domicilié dans une des communes d'intervention du service, soit 39 communes.**

Bénéficiaire de repas complets et équilibrés, sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Favoriser le maintien au domicile le plus longtemps possible et dans de meilleures conditions.

Prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

Prévenir et **rompre** l'isolement.

Pour quoi ?

Avec quels tarifs ?

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE	REPAS COMPLET Au 1 ^{er} janvier 2023
≤ à 8 400 €	7.40 €
De 8 401 € à 11 000 €	8.70 €
De 11 001 € à 15 000 €	10.75€
≥ à 15 001 €	11.50€

Le crédit d'impôt est possible.



Quelles modalités
de livraison ?

Le portage des repas se fera en liaison froide.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi la matin ou l'après-midi à votre domicile.

Albertville

Livraison des repas

Repas du lundi : le lundi

Repas du mardi : le mardi

Repas du mercredi : le mercredi

Repas du jeudi et du vendredi : le jeudi

Repas du samedi et dimanche : le vendredi

La Bâthie · Rognaix · Cevins · Esserts-Blay Tours-en-Savoie · Saint-Paul-sur-Isère


Livraison des repas

Repas du lundi : le lundi

Repas du mardi et du mercredi : le mardi

Repas du jeudi et du vendredi : le jeudi

Repas du samedi et du dimanche : le vendredi



**Bonvillard . Césarches . Cléry . Frontenex . Farette
Gilly-sur-Isère . Grésy-sur-Isère . Grignon . Saint-Vital .
Saint-Hélène-sur-Isère . Tournon . Mercury . Montailleur
Monthion . Notre-Dame-des-Millières . Venthon . Pallud
Plancherine/Tamié . Verrens sur Arvey**

Livraison des repas

Repas du lundi : le vendredi après-midi

Repas du mardi : le lundi après-midi

Repas du mercredi et du jeudi : le mardi après-midi

Repas du vendredi et samedi : le jeudi après-midi

Repas du dimanche : le vendredi après-midi

Allondaz . Ugine . Marthod . Thénésol

Livraison des repas

Repas du lundi : le lundi

Repas du mardi : le mardi

Repas du mercredi : le mercredi

Repas du jeudi : le jeudi

Repas du vendredi, samedi et dimanche : le vendredi

Présence obligatoire pour la réception du repas.



VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Service de Portage de Repas À Domicile

2 rue de la Mairie
73200 UGINE

Tel. 04 79 37 35 41
smad.ugine@arlysere.fr

Le bureau est ouvert :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00

Sauf mardi après-midi, mais l'accueil téléphonique est maintenu.

Contacts divers

Conseil Départemental de la Savoie

Délégation Départementale Personnes
Âgées /Personnes Handicapées
Place François Mitterrand
CS 71806
73 018 CHAMBERY Cedex

Tel. 04 79 96 73 73

Maison Sociale du Département

**Centre Local d'Information
et de Coordination (CLIC)**

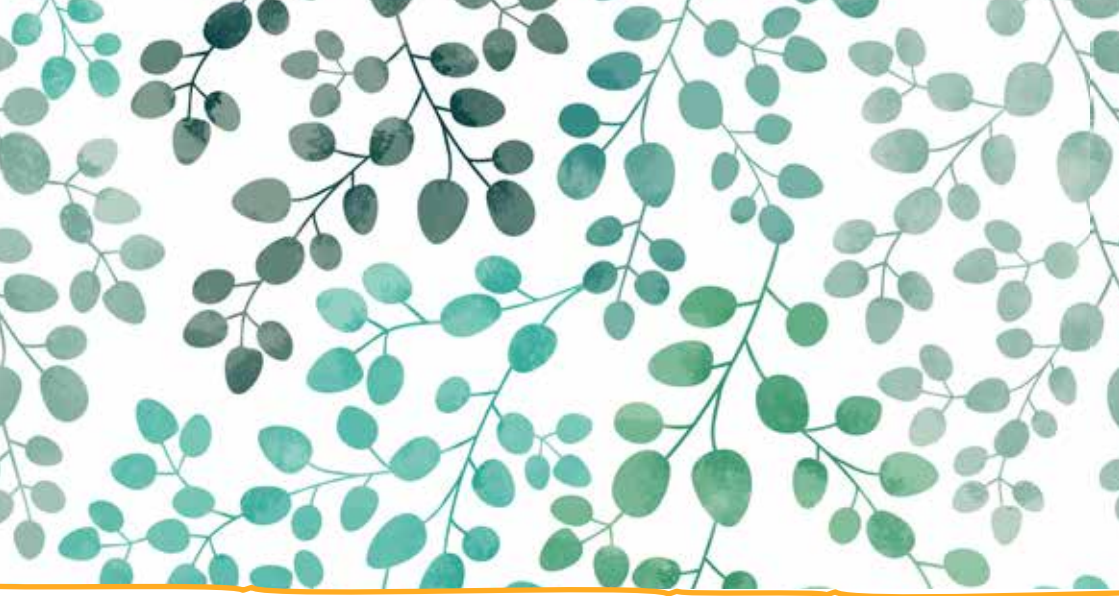
45 Avenue Jean Jaurès
73 200 ALBERTVILLE

Tel. 04 79 89 57 02

ET TOUTES LES INFOS SUR LE WEB

www.arlysere.fr

Action sociale CIAS  > Personnes âgées



Action soutenue par l'Union Européenne au titre du PC Interreg V France – Italie et du Fond Européen de Développement Régional – FEDER dans le cadre du projet simple SocialLab issu du PITER GRAIES LAB

